Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500788-20260303-2026_012-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHERRUEIX
Département d'Ille et Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le trois mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CHERRUEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur TAILLEBOIS Jean-Michel, Maire.
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13
Présents : M. TAILLEBOIS Jean-Michel, M. CARRÉ Robert, Mme BEREST Audrey, M. JOSSE Jean-Claude, M. DELAUNAY Xavier, Mme GEST Céline, Mme CHAUVIERE Thyphaine, Mme GIRAUDON Claire, Mme HARDY Annick, M. LE GRAND Frédéric, Mme STRAZZER Françoise, M. VAEVIEN Benoit
Absent excusé : M. VALET Maxime a donné procuration à M. DELAUNAY Xavier
Absents : Mme GUILLAUME Marie, M. MONMARCHÉ Gilbert
Secrétaire de Séance : Mme HARDY Annick

Date de convocation : 18 février 2026

****

Délibération n° 2026-012
Budget principal Commune : vote du Budget Primitif 2026

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le budget primitif 2026 de la Commune, qui s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement : 1 032 325.00 €
Section d'Investissement : 550 340.86 €

Le projet de budget est soumis à un vote à mains levées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité
ADOPTE le Budget Primitif Commune 2026 tel qu'il est présenté

Suivent les signatures
Extrait certifié conforme
Cherrueix, le 04 mars 2026

La secrétaire de séance,
Mme Annick HARDY

Le Maire,
Jean-Michel TAILLEBOIS

MAIRIE DE CHERRUEIX
Ille et Vilaine

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le
Et publication du
Affiché le